



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manifestation des sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 2283

Texte de la question

MANIFESTATION DES SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier.

M. Jean-Marie Sermier. En grève depuis le mois de juin, les sapeurs-pompiers organisent aujourd'hui une grande manifestation à Paris. Ils expriment une colère légitime, qui concerne la sécurité de tous nos concitoyens.

D'abord, ils sont sollicités à l'excès. Ils réalisent 4,5 millions d'interventions par an, ce chiffre ne cessant de croître. Or les effectifs sont stables depuis 2012. Ensuite, à cause du manque de médecins dans le monde rural, leurs missions se multiplient ; je le vois en Bourgogne-Franche-Comté où il leur arrive tous les jours d'être mobilisés pour transporter des personnes âgées : franchement, on est loin de l'urgence médicale ! Enfin, les pompiers sont victimes d'agressions de plus en plus nombreuses : depuis le début de l'année, pas moins de 1 274 ont été recensées !

Le congrès de Vannes, qui a réuni la grande famille des pompiers, professionnels et volontaires, s'est tenu dans ce contexte. L'intervention du ministre de l'intérieur n'y a pas été à la hauteur. Les paroles ne suffisent plus, il faut des actes concrets !

Monsieur le Premier ministre, où en est la mise en place du numéro d'urgence unique, promis par le Président Macron ? Comment encourager le volontariat, qui est absolument indispensable à la sécurité de nos territoires et concitoyens ruraux ? Comment rassurer les professionnels sur votre projet de loi de transformation de la fonction publique, qui les inquiète au plus haut point ? Enfin, comment protéger les pompiers face aux multiples agressions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Marc Le Fur. Il n'est plus là, Castaner ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Vous avez évoqué certaines préoccupations des sapeurs-pompiers, dont les représentants syndicaux sont reçus en ce moment même au cabinet du ministre de l'intérieur.

J'ai dit, en répondant au député Alain David, qu'une équipe projet avait été mise en place par les ministères de l'intérieur et de la santé sur le numéro unique d'urgence. Sa tâche est d'expérimenter, dès l'année prochaine, le numéro unique dans certains départements, notamment ceux disposant déjà de telles plateformes.

Le nombre d'interventions a en effet significativement augmenté, certaines d'entre elles ne présentant pas de caractère d'urgence, notamment dans les secours aux personnes. Ce dévoiement dégrade le potentiel opérationnel des services. Je vous l'ai annoncé, une réflexion sera conduite sur la régulation médicale avec Mme la ministre des solidarités et de la santé. D'ores et déjà, des mesures ont été prises, que j'ai présentées lors de ma réponse à M. Alain David.

Vous avez soulevé le problème, réel et important, de l'augmentation des agressions des sapeurs-pompiers lors de leurs interventions. Nous avons généralisé les conventions de partenariat entre les sapeurs-pompiers, les policiers et les gendarmes. Nous expérimentons les caméras de piéton, qui dissuadent les agressions, et avons facilité les dépôts de plainte.

Avant la fin de l'année, nous lancerons une grande campagne de communication pour prévenir les agressions ; elle sensibilisera nos concitoyens sur leur nature, afin d'en prévenir le plus grand nombre possible. Nous mènerons cette action extrêmement forte pour lutter contre les agressions qui frappent les sapeurs-pompiers lors de leurs interventions et qui, vous le savez, monsieur le député, sont souvent commises par les personnes secourues.

Soyez assuré de la détermination du Gouvernement à poursuivre ses actions en faveur des sapeurs-pompiers.

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier.

M. Jean-Marie Sermier. Monsieur le secrétaire d'État, les pompiers s'engagent au péril de leur vie pour nos concitoyens : ils méritent des réponses claires ! Les réponses du Gouvernement doivent être précises, ce qui n'est pas encore le cas ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2283

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2019](#)